(CE) No. 1907/2006



PONCHO BETA 1/13

Version 5/B Date de révision: 08.08.2016 102000008400 Date d'impression: 08.08.2016

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial PONCHO BETA

Code du produit (UVP) 06264247

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Fournisseur

Utilisation Insecticide, Traitement de semence

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Bayer CropScience SA-NV

J.E. Mommaertslaan 14 1831 Diegem (Machelen)

Téléphone +32(0)2/535 63 11 (24 heures / 7 jours)

Téléfax +32(0)2/534 35 76

Service responsable E-mail: sarah.verbiest@bayer.com

Distributeur Bayer CropScience Deutschland GmbH

Elisabeth-Selbert-Straße 4a

D-40764 Langenfeld

Allemagne

Téléphone: 02173 / 20760

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Bayer CropScience SA-NV +32(0)2/535 63 11 (24 heures / 7 jours)

Centre Antipoisons

(Belgique)

+32(0)70/245 245 (24 heures / 7 jours)

Centre Antipoisons (Grand- +352 8002 5500 (24 heures / 7 jours)

Duché de Luxembourg)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classement conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Toxicité aiguë: Catégorie 4

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique: Catégorie 1

Très toxique pour les organismes aquatiques. H400

Toxicité chronique pour le milieu aquatique: Catégorie 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

(CE) No. 1907/2006



2/13

PONCHO BETA

 Version 5 / B
 Date de révision: 08.08.2016

 102000008400
 Date d'impression: 08.08.2016

Etiquetage suivant la législation belge et luxembourgeoise :

Soumis à étiquetage réglementaire.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Beta-Cyfluthrine
- Clothianidine





Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one, Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one

et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et

l'environnement.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

P330 Rincer la bouche.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou

spéciaux.

2.3 Autres dangers

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piqûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nature chimique

Suspension concentrée pour traitement des semences (FS) Beta-Cyfluthrine 53,3 g/l + Clothianidine 400 g/l

Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Nom	NoCAS /	Classification	Conc. [%]
	NoCE /	RÈGLEMENT (CE) No	
	REACH Reg. No.	1272/2008	

(CE) No. 1907/2006



3/13

PONCHO BETA

 Version 5 / B
 Date de révision: 08.08.2016

 102000008400
 Date d'impression: 08.08.2016

Beta-Cyfluthrine	68359-37-5 269-855-7	Acute Tox. 2, H300, H330 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	4,59
Clothianidine	210880-92-5	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 Acute Tox. 4, H302	34,5
Mélange de 5-chloro-2- méthyl-4-isothiazolin-3- one et de 2-méthyl-4- isothiazolin-3-one (3:1)	55965-84-9	Acute Tox. 3, H311 Acute Tox. 3, H301 Skin Corr. 1B, H314 Acute Tox. 3, H331 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	> 0,0002 - < 0,0015
1,2-Benzisothiazole- 3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox. 4, H302 Skin Sens. 1, H317 Skin Irrit. 2, H315	> 0,005 - < 0,05

Information supplémentaire

Beta-Cyfluthrine	68359-37-5	Facteur M: 10.000 (acute)
Clothianidine	210880-92-5	Facteur M: 10 (acute), 10 (chronic)

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime

en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement

souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la

maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre

AntiPoison.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon pendant au

moins 15 minutes. Le contact de l'eau chaude peut accroître

l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe

d'empoisonnement systémique. En cas d'irritation de la peau, envisager l'application d'une huile ou d'une lotion contenant de la vitamine E. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de

gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe

d'empoisonnement systémique. Instiller des gouttes oculaires calmantes et si besoin des gouttes anesthésiantes. Si une irritation se

développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un

médecin ou un centre AntiPoison.

(CE) No. 1907/2006



4/13

PONCHO BETA

Version 5/B Date de révision: 08.08.2016 102000008400 Date d'impression: 08.08.2016

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Local:, Parasthésie des yeux et de la peau pouvant être sévère,

Habituellement la durée n'excède pas 24 h, Irritation de la peau, des

yeux et des muqueuses, Toux, Éternuement

Systémique:, Sensation de gêne dans la poitrine, Tachycardie, Hypotension, Nausée, Douleur abdominale, Diarrhée, Vomissements, Vue brouillée, Mal de tête, anorexie, Somnolence, Coma, Convulsions, Tremblements, Prostration, Hyperréaction des voies respiratoires, Oedème pulmonaire, Palpitations, Fasciculation musculaire, Apathie,

Vertiges

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Risques Ce produit contient un pyréthroïde. L'intoxication par un pyréthroide ne

doit pas être traitée de la même manière qu'une intoxication par un

carbamate ou organo-phosphoré.

Traitement Traitement systémique : Traitement initial : symptomatique. Surveiller

les fonctions cardiovasculaires et respiratoires. En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. En cas de

convulsions, une benzodiazépine (ex. : diazépam) doit être

administrée aux doses standards. Si le traitement n'est pas suffisant, on peut recourir au phénobarbital. Contre-indication: atropine. Contreindication : dérivés d'Adrénaline. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Guérison spontanée et sans séquelles.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Appropriés Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Sable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance

ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :, Acide chlorhydrique

(HCI), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Fluorure d'hydrogène, Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces

contaminées. Utiliser un équipement de protection individuelle.

(CE) No. 1907/2006



5/13

PONCHO BETA

Version 5 / B Date de révision: 08.08.2016 102000008400 Date d'impression: 08.08.2016

6.2 Précautions pour la protection de

protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux

souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant

pour acide, agglomérant universel, sciure). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres

sections

Informations concernant la manipulation, voir section 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle,

voir section 8.

Informations concernant l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction

d'air appropriée.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Après le travail, se laver aussitôt

les mains et éventuellement prendre une douche. Enlever

immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Détruire (brûler) les vêtements non nettoyables.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une

exposition directe au soleil. Protéger du gel.

Précautions pour le stockage en commun

Matériau approprié

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour

animaux.

PEhd (polyéthylène haute densité)

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeur limite d'exposition

Composants	NoCAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Beta-Cyfluthrine	68359-37-5	0,01 mg/m3 (TWAEV)		OES BCS*
Clothianidine	210880-92-5	2,8 mg/m3 (TWA)		OES BCS*

^{*}OES BCS: Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational

(CE) No. 1907/2006



PONCHO BETA 6/13

 Version 5 / B
 Date de révision: 08.08.2016

 102000008400
 Date d'impression: 08.08.2016

Exposure Standard)

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se réferer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

appareils respiratoires.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est nécessaire dans les conditions d'exposition attendues.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place (par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des

Protection des mains

Veuillez respecter les consignes du fournisseur de gants relatives à la perméabilité et au délai de rupture de la matière constitutive du gant. De plus, prendre en compte les conditions spécifiques de manipulation du produit ainsi que les risques de coupure et d'abrasion et la durée de l'exposition cutanée.

Laver les gants en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains fréquemment, et systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

Type de matière Caoutchouc nitrile

Taux de perméabilité > 480 min Épaisseur du gant > 0,4 mm Indice de protection Classe 6

Norme Gants de protection conformes à EN

374.

Protection des yeux

Porter des lunettes masque (conformes à la norme EN166, domaine d'utilisation = 5 ou équivalent).

Protection de la peau et du corps

Porter une combinaison standard et un vêtement de catégorie 3 type 6

En cas de risques d'exposition significative, un niveau de protection plus important doit être envisagé.

Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

Si le vêtement de protection est souillé, le décontaminer le mieux possible, puis l'enlever avec précaution. S'en débarasser en suivant

les prescriptions du fabricant.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme suspension

(CE) No. 1907/2006



7/13

PONCHO BETA

Version 5/B Date de révision: 08.08.2016 102000008400 Date d'impression: 08.08.2016

Couleur blanc

Odeur faible, caractéristique На 4,5 - 5,5 à 100 % (23 °C)

> 100 °C Point d'éclair

Pas de point d'éclair mesuré - Détermination conduite jusqu'à la

température d'ébullition.

Température d'inflammabilité 575 °C

Densité env. 1,16 g/cm3 à 20 °C

Hydrosolubilité miscible

Coefficient de partage n-

octanol/eau

Beta-Cyfluthrine: log Pow: 6,18 à 22 °C

Clothianidine: log Pow: 0,9

Sensibilité aux chocs Pas sensible aux chocs.

Propriétés comburantes Le produit n'est pas comburant

Explosivité Non explosif

92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

9.2 Autres informations Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Décomposition thermique Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

dangereuses

10.3 Possibilité de réactions Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et

de manipulation sont respectées.

10.4 Conditions à éviter Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles Stocker dans l'emballage d'origine.

10.6 Produits de

décomposition dangereux

Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (rat) > 500 - < 1.000 mg/kg

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (rat) > 2,67 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Produit testé sous forme d'aérosol respirable.

(CE) No. 1907/2006



8/13

PONCHO BETA

Version 5 / B Date de révision: 08.08.2016 102000008400 Date d'impression: 08.08.2016

Concentration atmosphérique maximale atteinte.

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Toxicité cutanée aiguë DL50 (rat) > 4.000 mg/kg

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Irritation de la peau Pas d'irritation de la peau (Lapin)

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Irritation des yeux Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (Lapin)

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Sensibilisation Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)

OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman

Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Evaluation de la toxicité à dose répétée

Les effets toxiques de la substance Beta-Cyfluthrine sont provoqués par : une hyperactivité passagère associée à la neurotoxicité des pyréthroïdes.

Clothianidine : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Evaluation de la mutagénèse

Beta-Cyfluthrine : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Clothianidine : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique à partir des résultats évidents observés dans de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Beta-Cyfluthrine : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Clothianidine : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Beta-Cyfluthrine : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Beta-Cyfluthrine : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Clothianidine : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Clothianidine : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Beta-Cyfluthrine : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Beta-Cyfluthrine sont liés à la toxicité maternelle.

Clothianidine : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat.

Clothianidine : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement chez les lapins à des doses toxiques pour les mères. Les effets sur le développement observés avec Clothianidine sont liés à la toxicité maternelle.

Information supplémentaire

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piqûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.

(CE) No. 1907/2006



PONCHO BETA

9/13 Version 5/B Date de révision: 08.08.2016 102000008400 Date d'impression: 08.08.2016

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) > 104,2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

La valeur fournie concerne la matière active technique clothianidine.

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0,000068 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

La valeur fournie concerne la matière active technique beta-cyfluthrine.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) > 40 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

La valeur fournie concerne la matière active technique clothianidine.

CE50 (Chironomus riparius (ver de vase)) 0,00106 mg/l

Durée d'exposition: 28 jr

La valeur fournie concerne la matière active technique clothianidine.

CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0,00029 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

La valeur fournie concerne la matière active technique beta-cyfluthrine.

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

NOEC (Daphnia (Daphnie)): 0,12 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

La valeur fournie concerne la matière active technique clothianidine.

CE15 (Chironomus riparius (ver de vase)): 0,00072 mg/l

Durée d'exposition: 28 jr

La valeur fournie concerne la matière active technique clothianidine.

Toxicité des plantes aquatiques

CI50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) > 120 mg/l

Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h

La valeur fournie concerne la matière active technique clothianidine.

CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) > 0,01 mg/l

Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h

La valeur fournie concerne la matière active technique beta-cyfluthrine. Pas de toxicité aigüe à des concentrations à la limite de la solubilité

dans l'eau.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Beta-Cyfluthrine:

Pas rapidement biodégradable

Clothianidine:

Pas rapidement biodégradable

Beta-Cyfluthrine: Koc: 508 - 3179 Koc

Clothianidine: Koc: 84 - 345

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Beta-Cyfluthrine: Facteur de bioconcentration (FBC) 506 **Bioaccumulation**

Ne montre pas de bioaccumulation.

Clothianidine:

Ne montre pas de bioaccumulation.

(CE) No. 1907/2006



PONCHO BETA 10/13

 Version 5 / B
 Date de révision: 08.08.2016

 102000008400
 Date d'impression: 08.08.2016

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Beta-Cyfluthrine: Immobile dans le sol

Clothianidine: Modérément mobile dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Beta-Cyfluthrine: Cette substance n'est pas considérée comme

persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB). Clothianidine: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée

comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique

supplémentaire

Pas d'autre effet à signaler.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant,

après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation

d'incinération.

Emballages contaminés Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des

déchets dangereux.

Code d'élimination des

déchets

02 01 08* déchets agrochimiques contenant des substances

dangereuses

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/ADN

14.1 Numéro ONU **3082**

14.2 Nom d'expédition des Nations MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

unies L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BETA-CYFLUTHRINE SOLUTION)

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

9

14.4 Groupe d'emballage III 14.5 Marque dangereux pour Ol

l'environnement

OUI

Code danger 90 Code tunnel E

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

IMDG

14.1 Numéro ONU **3082**

(CE) No. 1907/2006



PONCHO BETA 11/13

 Version 5 / B
 Date de révision: 08.08.2016

 102000008400
 Date d'impression: 08.08.2016

14.2 Nom d'expédition des Nations EN'

unies

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(BETA-CYFLUTHRIN SOLUTION)

(BETA-CYFLUTHRIN SOLUTION)

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

9

14.4 Groupe d'emballage14.5 Polluant marinOUI

IATA

14.1 Numéro ONU

3082

14.2 Nom d'expédition des Nations

unies

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

9

Ш

14.4 Groupe d'emballage 14.5 Marque dangereux pour

l'environnement

OUI

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information supplémentaire

Classement OMS: II (Modérément dangereux)

Numéro d'agréation / Belgique 9474P/B

Classe de toxicité

(Belgique)

В

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la r

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

(CE) No. 1907/2006



PONCHO BETA 12/13

 Version 5 / B
 Date de révision: 08.08.2016

 102000008400
 Date d'impression: 08.08.2016

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H330 Mortel par inhalation.
H331 Toxique par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Abréviations et acronymes

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par

voies de navigation intérieure

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par

route

ETA Estimation de la Toxicité Aiguë

No.-CAS Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)

Conc. Concentration

No.-CE Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)

CEx Concentration d'Effet pour X%

EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS Inventaire européen des substances chimiques notifiées

NE/EN Norme européenne UE Union Européenne

IATA International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association

Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises

dangereuses

IBC International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous

Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques

dangereux en vrac (Recueil IBC) Concentration d'Inhibition pour X%

IMDG International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des

marchandises dangereuses Concentration Létale pour X%

CLx Concentration Létale po

Clx

DLx Dose Létale pour X%

LOEC/LOEL Concentration/Dose minimale avec effet observé

MARPOL: International Convention for the prevention of marine pollution from ships -

Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

N.O.S./N.S.A Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs

NOEC/NOEL Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés.

NOEC/NOEL en anglais.

OCDE Organisation de coopération et de développement économique

RID Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises

dangereuses

TWA Valeur limite de moyenne d'exposition

UN Nations Unies

OMS Organisation mondiale de la Santé

(CE) No. 1907/2006



13/13

PONCHO BETA

Version 5 / B Date de révision: 08.08.2016 102000008400 Date d'impression: 08.08.2016

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 2015/830 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Objet de la révision: Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) N°

2015/830.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.